



Mairie de Saint-Bonnet de Mure
34 avenue de l'Hôtel de Ville
69720 SAINT BONNET DE MURE
Tel. 04.78.40.95.55

AVIS D'APPEL PUBLIC A LA CONCURRENCE ACCORD-CADRE DE SERVICES - MAPA

Identification de l'organisme qui passe l'accord-cadre

Commune de Saint-Bonnet de Mure (autorité régionale ou locale dont l'activité principale est « service généraux des administrations publiques »)

34 avenue de l'Hôtel de Ville

69720 SAINT BONNET DE MURE

TELEPHONE 04.78.40.95.55

Adresse internet principale : www.saintbonnetdemure.com

Adresse du profil d'acheteur (URL) <http://www.marches-securises.fr>

CODE NUTS - FR 710

Les documents du marché sont disponibles gratuitement en accès direct à l'adresse : <http://www.marches-securises.fr>

Adresse à laquelle des informations complémentaires peuvent être obtenues : <http://www.marches-securises.fr>

Les offres doivent être envoyées obligatoirement par voie dématérialisée via le site « profil acheteur » de la commune suivant :

<https://www.marches-securises.fr> (copie de sauvegarde possible : voir RC)

Procédure de passation

Procédure adaptée en application des dispositions des articles L. 2123-1, R. 2123-1 et suivants du code de la commande publique et de l'avis relatif aux contrats de la commande publique ayant pour objet des services sociaux et autres services spécifiques annexés au code

Une négociation pourra être organisée avec au moins trois des entreprises les mieux classées. La commune se réserve toutefois la possibilité d'attribuer l'accord-cadre sans négociation.

Objet de l'accord-cadre

Marché public de service portant sur la fourniture et la livraison en liaison froide de repas et de gouters
MARCHES 2026-008 et 2026-009
 Code CPV principal : 55523100-3 : Services de restauration scolaire
 Code CPV secondaire : 55521200-0 : Services de livraison de repas

Découpage

Les prestations sont réparties dans des lots définis comme suit :

- Lot n°1 : Fourniture et livraison de repas et goûters pour la restauration scolaire et l'accueil de loisirs.
- Lot n°2 : Fourniture et livraison de repas et goûters pour l'établissement d'accueil du jeune enfant La Câlinerie

Forme de l'accord-cadre

Accord-cadre à bon de commande avec la fixation de quantité mini/maxi annuelle de :
Lot n° 1 :

Désignation	Quantité mini annuelle	Quantité maxi annuelle
Repas	50 000	150 000
Gouters	5 000	10 000

Lot n° 2 :

Désignation	Quantité mini annuelle	Quantité maxi annuelle
Repas	4 000	10 000
Gouters	2 000	10 000

Durée de l'accord-cadre

L'accord-cadre est passé pour une durée d'une année reconductible trois fois un an, soit une durée de 48 mois. La reconduction est tacite.
 Début du contrat : 1^{er} septembre 2026

Descriptions des prestations

La présente consultation concerne la fourniture et la livraison de repas en liaison froide pour les deux groupes scolaires, l'accueil de loisirs et la crèche la Câlinerie à savoir :

- L'approvisionnement en denrée,
- La préparation des repas, l'élaboration des menus et la diversification des sources de protéines et des menus,
- Le conditionnement, le transport et la livraison de repas sur plusieurs sites, en liaison froide,
- L'information des convives,

- Les animations périodiques et la lutte contre le gaspillage alimentaire,
- Le respect de la réglementation d'hygiène et formation du personnel,
- Les conditions de suivi des prestations.

Conditions de participation

Retrait du dossier par voie dématérialisée sur le site « profil acheteur » de la commune :

<https://www.marches-securises.fr>

Au titre de leur candidature, les candidats doivent remettre l'ensemble des documents identifiés par l'article 10 du RC auquel ils sont invités à se référer.

Au titre de leur offre, les candidats doivent remettre l'ensemble des documents identifiés à l'article 11 du RC auquel ils sont invités à se référer.

Obligation d'envoi des offres par voie dématérialisée via le site « profil acheteur » de la commune suivant :

<https://www.marches-securises.fr>

Critères d'attribution

Valeur technique : 60 %, les offres seront jugées sur la base des sous critères suivants :

- 1- La qualité de l'organisation technique et humaine - 8 points
- 2- Les preuves et garanties apportées en matière de qualité et durabilité des denrées utilisées dans les repas - 18 points
- 3- Performance en matière de développement des approvisionnements directs et performance environnementale - 8 points
- 4- Les garanties portant sur la qualité des préparations proposées - 18 points
- 5- Les garanties portant sur l'information des convives et les animations proposées, ainsi que sur la formation du personnel - 8 points

Prix des prestations : 40 %, le prix sera jugé sur la base d'une commande type

Date limite de réception des offres

Le mardi 19 mai 2026 à 13h30

Procédure de recours

Instance chargée des procédures de recours et service auprès duquel des renseignements peuvent être obtenus sur l'introduction de recours :

Tribunal Administratif de Lyon
184 rue Duguesclin - 69433 LYON CEDEX 03
TEL : 04.78.14.10.10 ; FAX : 04.78.14.10.65



Courriel : greffe.ta-lyon@juradm.fr

Site : <http://www.lyon.tribunal-administratif.fr>

Introduction des recours :

La procédure peut faire l'objet de plusieurs recours : un référé précontractuel depuis le début de la procédure de passation et jusqu'à la signature du contrat (L. 551-1 du code de justice administrative), un référé contractuel (L. 551-13 du CJA une fois le contrat signé et sous conditions voir CJA). Le contrat lui-même peut faire l'objet d'un recours en contestation de validité dans les deux mois suivants sa publication (CE, 4 avril 2014, Tarn et Garonne, n° 358994), il est également possible de solliciter la résiliation du contrat et d'attaquer le refus (CE, sect., 30 juin 2017, n° 39844).

Remise d'échantillons

Livraison de 6 échantillons pour dégustation le 21 mai 2026 entre 8h40 et 10 au restaurant scolaire de l'école du Chat Perché, allée des Châtelaines, pour chaque lot.
Plus de détails : se référer à l'article 12 du règlement de consultation

Date d'envoi du présent avis

Le vendredi 3 avril 2026

Site mairie - Marchés sécurisés - BOAMP - JOUE